

Les valeurs boursières de nombreuses sociétés du secteur du cannabis se sont stabilisées tout au long du mois.

Grâce à la deuxième lecture du Sénat canadien à la fin de mars et à des marchés de capitaux moins volatils, dans l'ensemble, la confiance des investisseurs s'est améliorée.

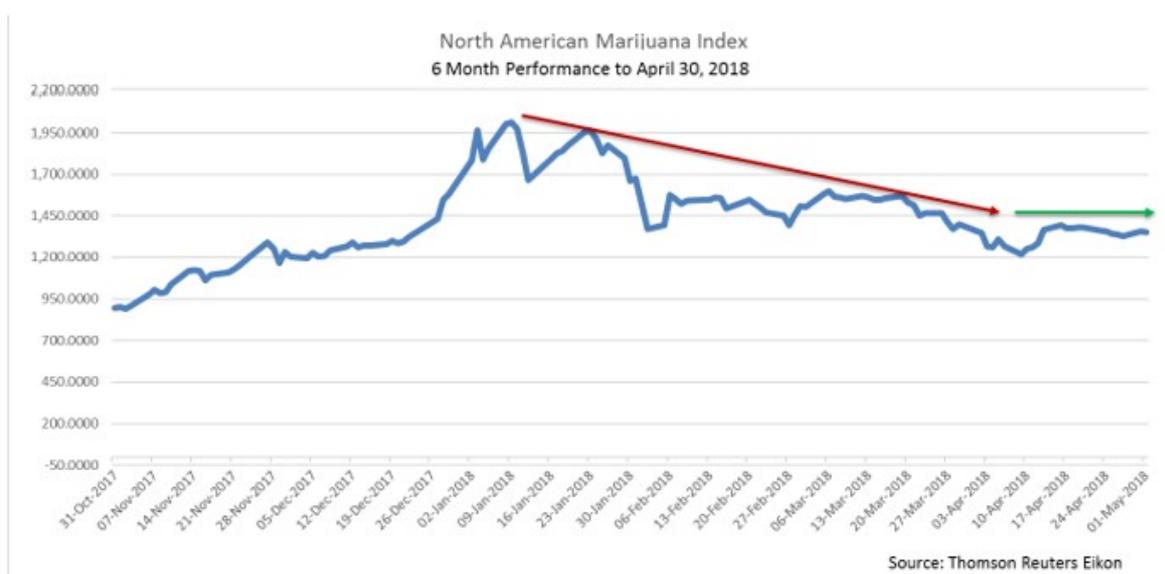
Les investisseurs se concentrent de plus en plus sur le

7 juin et l'adoption finale de la législation, ainsi que sur les prochaines étapes du processus de légalisation. À notre avis, l'adoption définitive est assez certaine si l'on considère qu'autant d'emplois, dans les régions économiquement faibles du pays, ont bénéficié d'importants gains d'embauche en raison des personnes travaillant dans des établissements autorisés. Chaque installation au Canada emploie de 100 à 400 personnes, revitalisant les régions rurales et améliorant les infrastructures dans tout le pays. Cependant, il est possible que le Sénat demande des amendements au projet de loi, ce qui pourrait retarder l'échéancier prévu par le gouvernement. Les annonces de la province de Québec et de la Société des alcools du Québec (SAQ), qui superviseront la distribution de la marijuana récréative dans la province, ont contribué à renforcer la confiance des investisseurs. Au milieu du mois, la SAQ a annoncé des ententes d'approvisionnement avec les entreprises qui ont remporté des contrats, y compris les quantités que chaque entreprise s'est engagée par contrat à fournir. Hydrothecary (CVW : THCX) a été l'un des principaux gagnants de l'annonce de la SAQ, car c'était le seul PA à obtenir un contrat de cinq ans, avec 20 000 kg de cannabis à fournir à la première année du contrat. Pour un producteur ayant une capacité actuelle de 7 000 kg, il s'agit d'une excellente occasion de générer des revenus et des bénéfices pour l'entreprise.

Nos spécialistes en investissement



Faircourt Asset Management,



Nos voisins du sud soutenaient également le secteur, alors que les négociations politiques du

sénateur Corey Gardner du Colorado avaient pour but d'obtenir du président l'assurance qu'il n'interférerait pas avec les droits de l'État. Les négociations se sont finalement terminées par l'ajout de dispositions à la législation adoptée par le Congrès limitant la capacité du gouvernement fédéral à intervenir dans les affaires légales de cannabis dans les États pourvus des fondements juridiques autorisant son commerce. Ces dispositions préserveront au minimum le statu quo, laissant l'industrie du cannabis fonctionner sans l'ingérence potentielle du ministère de la Justice ou d'autres organismes fédéraux.

Sur le plan médical mondial, un évènement important pour l'industrie du cannabis aux États-Unis s'est produit lorsque GW Pharmaceuticals PLC (NASDAQ : GWPH), une société biopharmaceutique établie au Royaume-Uni, a reçu une recommandation positive de la part d'un comité consultatif de la FDA, le 19 avril, pour Epidiolex, un produit à base de CBD. Une recommandation positive du comité, bien qu'elle ne l'engage en rien, est une étape importante vers l'approbation de la FDA et se veut une annonce très positive pour GW Pharma. Une approbation d'Epidiolex serait importante pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ce serait le premier médicament dérivé du cannabis botanique approuvé par la FDA. Deuxièmement, s'il est approuvé, le statut de la marijuana aux États-Unis, classée comme une substance réglementée à l'annexe I, pourrait être remis en question. Puisque la Loi réglementant certaines drogues et autres substances stipule actuellement que « la marijuana [...] n'a aucune valeur médicinale reconnue pour le traitement des maladies aux États-Unis [...] ». Cette approbation potentielle est importante pour faire avancer la science en ce qui concerne le cannabis médicinal, car elle pourrait dépénaliser le cannabis et légitimer le secteur, en plus de réduire les préjugés associés à l'usage de la marijuana.

Plusieurs avoies dans le Fonds ont annoncé d'importantes percées ou de meilleurs résultats trimestriels. Aphria Inc. (TSX : APH), l'un des plus importants PA en serre du pays, a annoncé de solides bénéfices pour son troisième trimestre de l'exercice 2019 se terminant le 28 février. Le chiffre d'affaires du trimestre s'est établi à 10 millions de dollars, alors que le BAIIA ajusté s'est chiffré à 2,9 millions de dollars. Ce trimestre a été le dixième trimestre consécutif de BAIIA ajusté positif pour APH et une hausse de 238 % par rapport au troisième trimestre de l'exercice précédent. Le coût au comptant par gramme est de 0,96 \$ tandis que le coût réel par gramme, qui tient compte des coûts d'emballage et d'expédition, est de 1,56 \$. OrganiGram (CVE : OGI) a réalisé un chiffre d'affaires de 3,2 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice financier 2018, une hausse de 20 % en glissement trimestriel. Le coût par gramme récolté était en moyenne de 1,22 \$ au cours du deuxième trimestre, soit près de 1,00 \$ par gramme de moins que les niveaux du premier trimestre de l'exercice financier 2018 de 2,19 \$ par gramme. Ces coûts au comptant sont parmi les coûts les plus bas de tout producteur canadien. L'amélioration des coûts pour OGI a été stimulée par l'amélioration de ses rendements, avec des grammes par plante récoltée allant jusqu'à 85 % en glissement trimestriel.

Pour aider l'industrie à obtenir une couverture d'assurance pour la marijuana médicinale, MedReleaf (TSX : LEAF) a annoncé l'introduction de numéros d'identification de produit, ou « NIP », pour 57 de ses produits médicaux uniques, y compris des fleurs séchées, des huiles et des capsules. Les numéros d'identification de produit (NIP) sont semblables aux numéros d'identification de médicament (DIN), conçus pour faciliter la tâche des employeurs et des payeurs qui ont étendu leurs régimes d'assurance maladie au cannabis médicinal.

Le secteur continue d'évoluer rapidement et nos avoies en portefeuille changent constamment pour refléter cette évolution. Nous croyons que les principaux facteurs de succès à court terme sont la

disponibilité des produits pour la légalisation anticipée du marché récréatif canadien, la poursuite de la différenciation continue des produits, que ce soit par l'image de marque, de nouvelles formes de dosage ou les accords de distribution internationaux, et enfin les contrats d'approvisionnement gouvernementaux. Nous prévoyons qu'au fil du temps, ces facteurs évolueront vers une gamme de produits à valeur ajoutée, l'augmentation des produits et services dérivés ainsi que l'image de marque.

Le Fonds Ninepoint-UIT de Santé Alternative est le premier fonds commun de placement au Canada axé sur le secteur du cannabis. Lancé en mars 2017, le Fonds est une solution gérée activement pour les personnes qui souhaitent investir dans le secteur émergent de la santé alternative, tout en offrant aux investisseurs des rendements ajustés au risque.

En attendant le mois prochain,

L'équipe du Fonds de Santé Alternative

De façon générale, le Fonds est sujet aux risques suivants. Consultez le prospectus du fonds pour obtenir une description de ces risques : risque d'épuisement de capital (actions des séries T et FT seulement); risque de gains en capital; risque lié à la catégorie; risque lié aux produits de base; risque de concentration; risque de crédit; risque de change; risque lié à la cybersécurité; risque lié aux produits dérivés; risque lié aux fonds négociés en bourse; risque lié aux investissements étrangers; risque lié à l'inflation; risque lié aux taux d'intérêt; risque du marché; risque de nature réglementaire; risque lié aux opérations de prêt, de rachat et de rachat à rebours; risque lié à la série; risque de vente à découvert; et risque fiscal.

1 Tous les rendements et les détails sur le Fonds a) font référence à la Série F; b) sont présentés après les frais; c) sont annualisés pour les périodes supérieures à un an; d) figurent au avril 30, 2018. L'indice est composé à 70 % de l'indice Thomson Reuters Canada Health Care Total Return et à 30 % de l'indice Thomson Reuters United States Healthcare Total Return et est calculé par Ninepoint Partners LP selon les renseignements sur les indices publiquement accessibles.

Le Fonds Ninepoint de Santé Alternative (le « Fonds ») est habituellement exposé aux risques suivants. Consultez le prospectus du fonds pour obtenir une description de ces risques : risque lié au secteur du cannabis; risque de change; risque lié à la cybersécurité; risque lié aux produits dérivés; risque lié aux investissements étrangers; risque lié à l'inflation; risque du marché; risque de nature réglementaire; risque lié à la série; risque lié à l'émetteur; risque lié au sous-conseiller et risque fiscal.

Les opinions, les estimations et les prévisions (« l'information ») contenues dans la présente étude sont uniquement celles de Ninepoint Partners LP et sont modifiables sans préavis. Ninepoint Partners LP fait tous les

efforts pour assurer que l'information est tirée de sources considérées fiables et exactes. Cependant, Ninepoint Partners LP n'assume aucune responsabilité quant aux pertes ou dommages directs ou indirects quelconques pouvant résulter de l'utilisation de cette information. Ninepoint Partners LP n'a aucune obligation de mettre à jour ou de maintenir à jour l'information contenue dans le présent document. Les destinataires ne doivent pas substituer l'information à leur propre jugement. Veuillez consulter votre conseiller professionnel relativement à votre situation particulière. Les opinions concernant une société, un titre, une industrie ou un secteur de marché en particulier ne se veulent pas une indication de la part de Ninepoint Partners LP de son intention de négocier ses fonds de placement. Toute mention d'une entreprise particulière est faite à titre indicatif seulement, et ne doit pas être considérée comme un conseil en matière de placement ou une recommandation d'achat ou de vente ni comme une indication de la façon qu'investissent ou investiront les portefeuilles des fonds d'investissement gérés par Ninepoint Partners LP. Ninepoint Partners LP ou ses sociétés affiliées peuvent être propriétaires bénéficiaires ou contrôler à titre bénéficiaire 1 % ou plus de n'importe quelle catégorie de titres de capitaux propres des émetteurs mentionnés dans la présente étude. Ninepoint Partners LP ou ses sociétés affiliées peuvent détenir une position vendeur de n'importe quelle catégorie de titres de capitaux propres des émetteurs mentionnés dans la présente étude. Au cours des précédents douze mois, Ninepoint Partners LP ou ses sociétés affiliées peuvent avoir reçu des émetteurs mentionnés dans la présente étude une rémunération pour d'autres raisons que les services normaux de conseils en matière de placement ou d'exécution d'opérations.

Partenaires Ninepoint LP : 1-866-299-9906 (sans frais). SERVICES AUX COURTIER : CIBC Mellon GSSC Record Keeping Services: sans frais : 1.877.358.0540